

BILAN 2024-2025



TABLE DES MATIÈRES

- 4** > Engagement de la SQI à réduire les obstacles
- 5** > Mise à jour des engagements pour 2025-2027
- 5** > Contribution gouvernementale
- 5** > Pour joindre la SQI
- 6** > Bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation pour l'exercice 2024-2025
 - 7** > Accès à l'emploi et à l'intégration des personnes handicapées
 - 8** > Accès aux immeubles existants
 - 9** > Accessibilité des nouveaux projets
 - 10** > Accessibilité à la documentation
 - 11** > Approvisionnement en biens et services
 - 11** > Service à la clientèle

ENGAGEMENT DE LA SQI À RÉDUIRE LES OBSTACLES

La SQI est particulièrement sensible aux besoins des personnes handicapées, qu'elles fassent partie de son personnel, qu'elles travaillent dans ses édifices ou qu'elles y circulent pour bénéficier de services publics.

La SQI s'engage auprès de ces personnes à :

- **Leur assurer** un accès à ses immeubles et à ses services;
- **Favoriser** leur participation à la vie de la collectivité;
- **Tenir compte**, sans préjugés, des contraintes, ainsi que de leurs besoins particuliers dans le cadre de projets de construction, d'aménagement et de réaménagement réalisés dans ses édifices;
- **Les considérer** comme des employé(e)s, des client(e)s, ou des usager(ère)s à part entière, ayant droit à des services de qualité équivalente à ceux dispensés de manière générale;
- **Faire preuve** d'exemplarité dans l'exercice de ses responsabilités;
À cet égard, la SQI ne se contente pas d'appliquer les normes de base, mais vise, lorsque possible, l'adaptation optimale des accès et des locaux de ses immeubles, et ce, en s'inspirant de la notion d'accessibilité universelle;
- **Soutenir** les principes de développement durable tels que l'équité, la santé et l'inclusion dans la participation sociale et citoyenne.

MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS POUR 2025-2027

La SQI a adopté un nouveau Plan d'action à l'égard des personnes handicapées couvrant la période 2025-2027. Ce document est disponible sur le [site Web de la SQI](#).

CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

La SQI participe à différents comités ou groupes de travail menés par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) en collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec en lien avec l'accessibilité.

- Groupe de travail sur l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées
- Groupe de travail sur les enjeux d'utilisation et de sécurité des aides à la mobilité motorisées à l'intérieur des bâtiments
- Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées

POUR JOINDRE LA SQI

Adresse postale :

Société québécoise des infrastructures Direction des communications
Édifice Hector-Fabre, 525, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461

Courrier électronique : courrier@sqi.gouv.qc.ca

Vous pouvez également visiter la page [nous joindre](#).



Bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation pour l'exercice 2024-2025

Obstacles identifiés		Actions	Indicateurs	Dates d'échéance	États d'avancement
----------------------	--	---------	-------------	------------------	--------------------

Accès à l'emploi et à l'intégration des personnes handicapées

Nécessité de mieux faire connaître les réalités et les besoins des personnes handicapées au personnel de la SQI	1	Rendre disponibles sur l'intranet sept capsules de formation sur l'accueil et la communication avec les personnes handicapées produites par l'OPHQ.	Nombre de capsules diffusées	31 mars 2023	Atteinte en 2022-2023 En 2024-2025, les capsules ont été mises à disposition en permanence sur l'intranet et sont accessibles dans la section « outils » de la nouvelle page « La SQI inclusive ».
	2	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées et la Journée nationale des personnes handicapées.	Nombre de publications réalisées sur l'intranet annuellement	Mesure annuelle	Atteinte Quatre publications ont été publiées sur l'intranet, trois partagées dans l'infolettre corporative et une sur le réseau social Viva Engage.
	3	Rendre publics le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et le bilan annuel et les publiciser auprès des employés de la SQI.	Nombre de publications réalisées sur l'intranet et sur le site Internet annuellement	Mesure annuelle	Atteinte Une publication réalisée sur le site Web de la SQI en 2024-2025 pour le Bilan 2023-2024 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2025.
Besoin d'améliorer la consultation du personnel handicapé	4	Réaliser une (1) consultation auprès d'associations œuvrant pour les personnes handicapées préalablement au renouvellement du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Nombre de consultations réalisées	31 mars 2024	Atteinte en 2023-2024 En 2024-2025, le comité EDI de la SQI a été consulté pour la révision du Plan d'action concernant les personnes handicapées.
Besoin d'identifier les meilleures pratiques à l'égard des personnes handicapées	5	Réaliser tous les trois ans un étalonnage des bonnes pratiques visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées au marché du travail.	Date de dépôt de l'étalonnage	31 mars 2025	Atteinte Les travaux d'étalonnage ont révélé que la catégorie « Emploi » du recueil de bonnes pratiques de l'OPHQ est conforme aux besoins de la SQI. Dans le cadre du plan 2025-2027, les pratiques de la SQI seront évaluées en fonction de ces bonnes pratiques.

Obstacles identifiés		Actions	Indicateurs	Dates d'échéance	États d'avancement
Difficulté à augmenter la représentativité des personnes handicapées dans l'ensemble du personnel	6	Suivre annuellement le nombre de personnes handicapées employées par la SQL.	Bilan annuel du nombre de personnes handicapées	Mesure annuelle	Atteinte 11 personnes se sont identifiées comme handicapées par déclaration volontaire.
	7	Promouvoir les offres d'emploi à la SQL en utilisant deux (2) canaux de communication permettant de joindre les personnes handicapées.	Nombre de canaux de communication visant à joindre les personnes handicapées utilisées	31 mars 2023	Atteinte en 2022-2023 En 2024-2025, quatre canaux de communication ont été utilisés, pour un total de 150 affichages.
	8	Accompagner des gestionnaires lors de l'embauche de personnes handicapées pour identifier les besoins et fournir des outils et des environnements adaptés à la condition de la personne.	Bilan annuel des accompagnements réalisés selon les besoins	31 mars 2025	Atteinte Deux accompagnements ont été réalisés par un organisme spécialisé pour faciliter l'intégration de deux employés. Un formulaire et une liste des personnes-ressources sont disponibles sur l'intranet pour les demandes d'adaptation des postes de travail.
	9	Intégrer deux (2) mesures d'accommodement, lorsque c'est nécessaire, lors de la passation de tests techniques pour donner suite à l'entrevue d'embauche.	Nombre de mesures d'accommodement intégrées au processus de passation de tests techniques	31 mars 2025	Atteinte Lorsque requis, la SQL intègre des mesures d'accommodement pour la passation des tests techniques. Les mesures sont établies en fonction d'un besoin spécifique. Cette possibilité est mentionnée dans les affichages de postes.

Accès aux immeubles existants

Besoin de poursuivre l'amélioration continue de l'accessibilité du parc immobilier	10	Dans le cadre des projets d'entretien, de maintien d'actifs et d'amélioration, prendre en compte les interventions requises en matière d'accessibilité et les inclure dans les travaux lorsque cela est approprié.	Nombre de projets de maintien d'actifs livrés qui incluent des mesures d'accessibilité	Mesure annuelle	Atteinte Un projet de maintien d'actifs incluant des mesures d'accessibilité a été complété en 2024-2025.
--	----	--	--	-----------------	--

Obstacles identifiés		Actions	Indicateurs	Dates d'échéance	États d'avancement
Le processus d'inspection périodique des bâtiments (état de l'immeuble) ne permet pas de catégoriser les observations spécifiques à l'accessibilité.	11	Offrir une (1) formation sur les mesures d'accessibilité au personnel chargé d'établir l'état de l'immeuble.	Nombre de formations offertes	31 mars 2024	Atteinte en 2023-2024
	12	Ajouter une (1) sous-division, dans la catégorie « amélioration » de la fiche d'état de l'immeuble, pour noter les observations sur l'accessibilité.	Date de l'ajout dans l'état de l'immeuble	31 mars 2025	Atteinte Les équipes d'exploitation ont reçu une formation visant à identifier les éléments d'accessibilité lors de l'évaluation de l'état de l'immeuble. Elles utilisent le logiciel de gestion Maximo pour enregistrer et prioriser ces observations.
Les plans d'évacuation des immeubles en propriété et de ceux occupés par la SQI peuvent ne pas prendre en compte la situation des personnes handicapées.	13	Vérifier annuellement que les plans mis à jour visent à assurer une évacuation adaptée et sécuritaire pour toute personne ayant besoin d'assistance.	Bilan annuel des plans de mesures d'urgence	Mesure annuelle	Atteinte La mise à jour périodique des plans de mesures d'urgence est réalisée en continu. Un nouveau système de suivi est en cours d'implantation.

Accessibilité des nouveaux projets

Le Guide d'application des mesures d'accessibilité universelle dans les nouveaux projets doit être actualisé.	14	Publier des lignes directrices d'application des mesures d'accessibilité universelle.	Date de publication des lignes directrices	31 juillet 2023	Atteinte Les exigences d'accessibilité pour les bâtiments en propriété ont été publiées sur le portail Web du SMQ le 31 mars 2025, et sont désormais accessibles aux équipes de la SQI.
L'accessibilité des espaces destinés à accueillir du public ou des espaces de bureaux ou de réunions doit être rehaussée dans les nouvelles constructions et les agrandissements majeurs	15	Dans les nouvelles constructions ou les agrandissements majeurs de plus de 1 000 m ² , concevoir des bâtiments offrant un parcours sans obstacle sur l'ensemble des étages destinés à accueillir du public ou dans lesquels des locaux pour bureaux ou de réunions sont aménagés.	Date de publication des exigences techniques	31 juillet 2023	Atteinte Les exigences d'accessibilité s'appliquent aux nouveaux bâtiments et aux agrandissements, quelle que soit leur superficie.

Obstacles identifiés		Actions	Indicateurs	Dates d'échéance	États d'avancement
Pas de section spécifique à l'accessibilité lors de la mise en service de nouveaux immeubles	16	Intégrer une section portant sur la vérification des mesures d'accessibilité dans le plan de mise en service pour les nouvelles constructions et les agrandissements majeurs abritant des services directs à la population ou des locaux pour bureaux ou de réunions.	Date de mise à jour du mandat de mise en service pour inclure une section sur les mesures d'accessibilité	31 décembre 2025	Non atteinte

Accessibilité à la documentation

Accessibilité limitée aux sites Web et aux documents corporatifs	17	Rendre le site Web de la SQI conforme aux standards gouvernementaux sur l'accessibilité du Web.	Date de mise en conformité du site Web	31 mars 2025	Atteinte Le nouveau site Web de la SQI a été lancé en juin 2024. Sa conception respecte le Standard sur l'accessibilité des sites Web du gouvernement du Québec SGQRI 008 2.0. Les prochains contenus seront élaborés conformément au standard en vigueur.
	18	Intégrer aux pages du site Web un lien permettant de faire une demande d'accommodement pour la documentation publiée.	Date d'intégration du lien au site Web	31 mars 2023	Atteinte Une section « Accessibilité » a été ajoutée à la rubrique « À propos » du site Web. Celle-ci détaille la procédure pour demander l'adaptation d'un document : https://sqi.gouv.qc.ca/a-propos/accessibilite
	19	Publier annuellement une version accessible de cinq (5) documents corporatifs (Rapport annuel, Plan stratégique, Plan d'action de développement durable, Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et Bilan du plan d'action à l'égard des personnes handicapées).	Nombre de documents corporatifs publiés en version accessible RTF ou Word	Mesure annuelle	Atteinte Trois documents ont été rendus accessibles : <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 2023-2024. • Bilan 2023-2024 du Plan d'action 2022-2025 à l'égard des personnes handicapées. • Code d'éthique et de conduite des employés.
	20	Fournir, sur demande, la documentation produite par la SQI dans une version adaptée et respecter le choix du format demandé. Dans la mesure du possible, réaliser un suivi des demandes d'accommodement liées à l'accessibilité des documents.	Nombre de demandes d'accommodement liées à l'accessibilité	Mesure annuelle	Atteinte Aucune demande d'accommodement n'a été reçue.
	21	Diffuser les quatre (4) fiches de l'OPHQ sur les moyens de communication adaptés aux besoins des personnes handicapées.	Nombre de fiches diffusées		31 mars 2023

Obstacles identifiés		Actions	Indicateurs	Dates d'échéance	États d'avancement
----------------------	--	---------	-------------	------------------	--------------------

Approvisionnement en biens et services

L'organisation n'a pas de politique d'acquisition écoresponsable incluant un volet portant sur l'accessibilité	22	Intégrer à la Politique d'acquisition de biens et services la prise en compte des besoins de l'ensemble de la population, dont ceux des personnes handicapées.	Date de publication de la politique	31 décembre 2023	Engagement révisé en 2022-2023 En 2022-2023, la SQI a choisi de modifier la documentation existante au lieu d'adopter une nouvelle politique. Les directives internes sur l'acquisition intégreront des préoccupations liées au développement durable et aux besoins des personnes handicapées.
Les postes et le matériel de travail des personnes handicapées doivent être adaptés	23	Fournir un bureau et du matériel informatique accessibles lorsque c'est nécessaire.	Nombre de postes de travail adaptés annuellement	Mesure annuelle	Atteinte Deux accompagnements ont été réalisés. Le formulaire pour demander l'adaptation du poste de travail est disponible sur l'intranet.

Service à la clientèle

La satisfaction des clients sur l'accessibilité des bâtiments et des services n'est pas mesurée	24	Mesurer la satisfaction de la clientèle relativement à l'accessibilité des immeubles et des services par un sondage.	Date de dépôt des résultats du sondage	31 mars 2024	Atteinte en 2023-2024
	25	Réaliser un suivi annuel des plaintes liées à l'accessibilité des bâtiments et des services de la SQI.	Nombre annuel de plaintes portant sur l'accessibilité	Mesure annuelle	Atteinte Deux plaintes sur l'accessibilité des immeubles ou des services de la SQI ont été reçues et traitées.
	26	Réaliser un suivi annuel des appels de service de la catégorie « accessibilité ».	Nombre annuel d'appels de service de la catégorie « accessibilité »	Mesure annuelle	Atteinte 79 appels de service liés à cette catégorie ont été reçus : 64 ont été traités et 15 appels étaient en cours de traitement au 31 mars 2025.



*Société québécoise
des infrastructures*

Québec

